



Proposition de session thématique

Tiers-lieux solidaires et territoires : l'innovation sociale peut-elle se passer de la puissance publique ?

Organisateurs

Armelle de GUIBERT, professeure associée, Chaire TMAP - Sciences Po Rennes
Mail : a.deguibert@aurora.asso.fr

Romain PASQUIER, directeur de recherche, Arènes - Chaire TMAP - Sciences Po Rennes
Laboratoires : Arènes, Rennes
Mail : romain.pasquier.1@sciencespo-rennes.fr

Mots clés

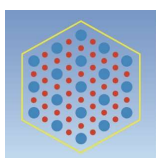
Tiers-lieu, innovation sociale, solidarité

Courte description de la session thématique proposée

En France, nous assistons depuis plusieurs années à une évolution rapide du nombre de tiers-lieux. Ce développement témoigne d'un intérêt toujours plus croissant pour cette nouvelle forme d'espace, qui répond à des besoins contemporains de proximité, de par un fort ancrage territorial, et à la volonté d'une gouvernance partagée.

Dans un tiers-lieu, le facteur social opère comme une pierre angulaire de leur raison d'être. Ils sont avant tout pensés comme des lieux de partage et de collaboration, producteurs de liens sociaux durables, avec des individus engagés intentionnellement à la conception de représentations communes. Le tiers-lieu se pense donc comme un lieu propice à l'innovation sociale, de par sa dynamique d'expérimentation.

En 2019, l'État français a initié une politique de soutien aux tiers-lieux, avec le programme interministériel « Nouveaux lieux, nouveaux liens », visant à favoriser leur déploiement et leur structuration via des créations de manufactures de proximité, un soutien au développement de la formation professionnelle ou encore un plan de financement. Si l'engagement de l'État envers les tiers-lieux est certainement positif, il soulève pour autant plusieurs interrogations. L'objectif de l'État est-il de faire des tiers-lieux un des nouveaux axes fort de ses politiques de solidarités ? Pourrait-on assister à terme à un basculement sur le fait que cette intervention se transforme petit à petit comme une mainmise de l'État sur la gouvernance et l'orientation des activités de ces tiers-lieux ? Ces mêmes



Association
de Science Régionale
de Langue Française





tiers-lieux, dont la création a pu répondre à un besoin de s'émanciper du politique pour avancer dans l'innovation sociale, ne risque-t-il pas de perdre un peu de leur raison d'être originel, en étant intégré dans des politiques de solidarités gouvernementales ?

Cette série de questionnement sur le lien entre État et tiers-lieux ne peut être comprise qu'en s'interrogeant de manière précise sur la nature de ce nouveau type d'espace. Est-ce que l'hybridation des activités est tenable et compatible avec le temps en un même lieu ? Est-ce que les espoirs placés dans ce plus de cohésion sociale a la capacité de surmonter les aléas de la vie des tiers-lieux ? Est-ce qu'après une période de lancement couplée avec son élan de dynamisme et d'innovation, le souffle ne risque-t-il pas de retomber pour revenir à une forme de structure et de gouvernance plus classique ?

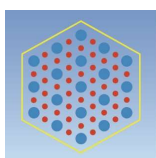
La proposition de session thématique entendrait ainsi questionner le rapport entre utopie et réalité des tiers-lieux, tout particulièrement dans leur capacité à conserver un ancrage dans l'innovation sociale, mais aussi de questionner le rapport avec le politique, entre institutionnalisation et récupération, sur une échelle à la fois locale (micro) et internationale (macro).

Bibliographie indicative

Antoine Burret, *Étude de la configuration en Tiers-Lieux : la repolitisation par le service*, thèse de doctorat soutenue à l'Université de Lyon, 2017

Gerhardt Krauss et Diane-Gabrielle Tremblay (dir.), *Tiers-lieux. Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworkings, fablabs, hacklabs...*, Rennes-Montréal, Presses universitaires de Rennes et Presses universitaire du Québec, 2019.

Ray Oldenburg, *The great good place : Cafés, coffee shops, bookstores, bars, hair salons, and other hangouts at the heart of a community*, Cambridge (Mass.), Marlowe, 1999.



Association
de Science Régionale
de Langue Française

